

FAQ SUR LE PORTFOLIO

Maj le 13/11/2020

PORT FOLIO

Devons-nous commencer le portfolio dès la seconde ?	2
Où stocker le PORTFOLIO ?	2
Quelles solutions en ligne pour stocker le portfolio ?.....	2
Je n'ai pas de salle informatique pour constituer le Portfolio en ligne. Comment faire ?.....	2
Que mettre dans le Portfolio ?	2
Comment expliquer aux élèves l'intérêt du Portfolio ?	2
Le Portfolio doit-il contenir toutes les productions des élèves chaque année ?	3
Nous devons commencer le portfolio dès la seconde. Comme ce niveau comprend des compétences de chaque diplôme (MA et MCV) comment classons-nous les évaluations ?	3
Comment faire correspondre les compétences du référentiel de seconde à celui des bac MCV et MA ?	3
Faut-il un nombre de situations d'évaluation minimum ?	3
Comment l'élève choisit-il les productions à garder ?	3
Sur quel temps les choisit-il ?	3
Combien de productions l'élève doit-il mettre dans son Portfolio pour que celui-ci soit valable auprès d'un jury ?.....	4
Peut-il n'en choisir qu'une pour chaque compétence ?	4
En cas de désaccord avec l'élève sur les éléments à mettre dans son Portfolio, qui décide ?	4
Toutes les différentes grilles de positionnement, qu'elles soient d'auto-positionnement et/ou de positionnement par les pairs, sont-elles à fournir dans le portfolio ?	4
Peut-on faire figurer les devoirs sur les connaissances dans le portfolio ?	4
Est-ce-que les éléments du portfolio sont réévalués à la fin de la terminale ?	4

Devons-nous commencer le portfolio dès la seconde ?	Oui, il faut dès l'entrée en formation, constituer un Portfolio. On peut commencer par y mettre le CV de l'élève par exemple, cela peut être une 1 ère activité pour introduire ce Portfolio.
Où stocker le PORTFOLIO ?	Le Portfolio doit être de préférence numérique pour des raisons de praticité : le stockage en ligne permet à tous les enseignants d'avoir accès au Portfolio, permet aussi à l'élève d'y avoir accès de n'importe quelle salle ou établissement.
Quelles solutions en ligne pour stocker le portfolio ?	<p>L'ENT offre plusieurs avantages : il est mis en place dans beaucoup d'établissements, simple d'utilisation et RGPD.</p> <p>Si vous n'avez pas d'ENT, vous pouvez utiliser FOLIOS : RGPD également, gratuit, fonctionnel et aucune mise en place requise. Les identifiants élèves sont à demander à la Direction de votre établissement. Cette application suit la scolarité de l'élève, donc les comptes sont fonctionnels et ne sont pas réinitialisés chaque année. Les documents y figurant seront stockés jusqu'à la fin de la formation de l'élève.</p>
Je n'ai pas de salle informatique pour constituer le Portfolio en ligne. Comment faire ?	<p>Vous pouvez très bien faire un Portfolio papier. Il suffirait par exemple d'avoir pour chaque élève, une pochette ou un classeur organisé avec des sous-chemises, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une avec les documents ou supports présentant le candidat (CV, expériences, diplômes...) - Une comprenant les productions réalisées en PFMP - Une avec les productions réalisées en classe <p>Pour rappel, voici une proposition de structuration du Portfolio : vous êtes libre de la suivre ou pas.</p> <p>Vous pouvez également choisir de créer des sous-dossiers numériques ou des sous-chemises par bloc de compétences.</p> <p>Au fur et à mesure, une sélection se fait et seules productions gardées peuvent être numérisées, ce qui réduit le temps lié à la numérisation des productions. Le portfolio peut alors être stocké sur disque dur.</p>
Que mettre dans le Portfolio ?	Le Portfolio comprend les productions les plus représentatives des compétences de l'élève. Ce sont les productions les plus importantes, les plus conséquentes.
Comment expliquer aux élèves l'intérêt du Portfolio ?	<p>Le message à transmettre aux élèves doit être simple : le Portfolio est un dossier dans lequel il va stocker ses productions les plus importantes, celles qui permettent de montrer ce qu'il sait faire.</p> <p>Vous pouvez vous appuyer sur cette ressource pour présenter à la classe la démarche d'évaluation par compétence et le portfolio.</p>

<p>Le Portfolio doit-il contenir toutes les productions des élèves chaque année ?</p>	<p>Le Portfolio comprend les productions les plus représentatives des compétences de l'élève. Ce sont les productions les plus importantes, les plus conséquentes.</p> <p>Dans un premier temps, étant donné que la démarche est nouvelle, si on est un peu perdu, on peut y mettre un maximum de choses (si cela est simple à réaliser, par exemple, si les élèves travaillent sur informatique et que les travaux sont déjà numériques) et faire un tri à intervalle régulier : tous les trimestres, tous les semestres, à la fin de l'année...</p> <p>Il faut consacrer un temps à la sélection des travaux avec l'élève : c'est l'élève qui choisira ce qu'il veut garder. Nous le guidons en lui faisant comprendre ce qu'il serait judicieux de conserver, mais c'est lui qui décide au final.</p> <p>Le portfolio ne juge pas le travail du professeur.</p> <p>En pratique, les élèves dans leur grande majorité, s'approprient leur portfolio et demandent conseil aux professeurs.</p>
<p>Nous devons commencer le portfolio dès la seconde. Comme ce niveau comprend des compétences de chaque diplôme (MA et MCV) comment classons-nous les évaluations ?</p> <p>Comment faire correspondre les compétences du référentiel de seconde à celui des bac MCV et MA ?</p>	<p>On peut constituer un dossier par année (c'est encore une simple proposition). On aurait un dossier de seconde avec plusieurs sous-dossiers (soit un par bloc, soit un par type de production : en classe, en PFMP...)</p> <p>Dans les faits, très peu de productions d'élèves de seconde seront gardées. Celles qui le seront auront un caractère exceptionnel, une activité très intéressante ou qui montre l'intérêt de l'élève pour l'orientation choisie post 2de.</p> <p>L'évaluation en seconde doit se faire avec les compétences du référentiel de seconde.</p> <p>Lors de l'évaluation finale en fin de terminale, pour faire correspondre les compétences de seconde aux référentiels des différents BAC, se référer d'abord à votre bon sens et à votre connaissance du métier, sinon, à ce document.</p>
<p>Faut-il un nombre de situations d'évaluation minimum ?</p>	<p>Non, il n'y a pas de minimum défini.</p> <p>Cependant, dans la mesure du possible, il est recommandé d'évaluer au moins deux fois les compétences les plus importantes du référentiel : celles qui vous semblent indispensables pour que l'élève soit un bon professionnel de la vente ou de l'accueil.</p>
<p>Comment l'élève choisit-il les productions à garder ?</p> <p>Sur quel temps les choisit-il ?</p>	<p>L'élève choisit ses productions en fonction de ce qui lui semble important : ce qu'il a bien réussi, ce qui lui a plu, ce qui constitue pour lui une activité conséquente, qui vient consolider plusieurs acquis, qui a représenté un travail important, etc...</p> <p>La sélection se fait en cours, ou en dehors.</p> <p>Elle peut prendre appui sur un document de cadrage, guidant l'élève dans son choix, ou pas. Vous êtes libres de fonctionner comme vous le souhaitez.</p>

<p>Combien de productions l'élève doit-il mettre dans son Portfolio pour que celui-ci soit valable auprès d'un jury ?</p> <p>Peut-il n'en choisir qu'une pour chaque compétence ?</p>	<p>Nous ne pouvons définir un nombre précis de productions : le Portfolio est propre à chaque élève. Son objectif est de lui permettre de valoriser son parcours en visualisant sa progression, à travers ses productions.</p> <p>Il faut amener l'élève à comprendre la finalité du portfolio : une mise en avant des compétences acquises et de la qualité professionnelle de son travail. Certains voudront en garder plus que d'autres. Mais, ils doivent comprendre que s'il n'y en a pas assez, le jury aura du mal à s'appuyer dessus pour éventuellement faire évoluer sa note.</p> <p>Le Portfolio doit être en cohérence avec le positionnement du professeur. Il doit refléter son niveau de compétences.</p>
<p>En cas de désaccord avec l'élève sur les éléments à mettre dans son Portfolio, qui décide ?</p>	<p>Le portfolio ne juge pas le travail du professeur.</p> <p>En pratique, les élèves dans leur grande majorité s'approprient leur portfolio et demandent conseil aux professeurs.</p> <p>C'est à l'élève de décider de ce qu'il garde.</p>
<p>Toutes les différentes grilles de positionnement, qu'elles soient d'auto-positionnement et/ou de positionnement par les pairs, sont-elles à fournir dans le portfolio ?</p>	<p>Non, le positionnement fait via les grilles est reporté dans l'outil de suivi des compétences (pronote, fichier excel d'Estelle, autre fichier excel que vous aurez créé, sachoché...). On ne demande pas la grille en plus dans le portfolio.</p> <p>Comme dit plus haut, les éléments figurant dans le dossier sont au choix de l'élève.</p>
<p>Peut-on faire figurer les devoirs sur les connaissances dans le portfolio ?</p>	<p>Un devoir qui consiste à répondre à des questions de cours démontre des savoirs. Les savoirs sont rattachés aux compétences, car ils représentent l'une des composantes de la compétence : les savoirs, les savoirs-être et les savoirs-faire.</p> <p>Les savoirs seuls n'attestent donc pas d'une compétence.</p> <p>Ils ne devraient pas figurer dans le portfolio.</p>
<p>Est-ce que les éléments du portfolio sont réévalués à la fin de la terminale ?</p>	<p>Non, ils sont juste le reflet du niveau de compétence de l'élève, permettant au jury d'harmonisation de voir s'il y a besoin de faire évoluer ou pas le positionnement réalisé.</p>